



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Liberté
Égalité
Fraternité

Choix du nom de famille d'un enfant par son père et sa mère

Vérifié le 08 décembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de la justice

Autres cas ? [Choix du nom de famille d'un enfant par ses 2 mères \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36045\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36045)

Vous vous demandez quel *nom de famille* vous pouvez choisir pour votre enfant ? Cette page indique les règles à connaître pour le choix du nom de famille et comment faire la démarche.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)